

dois m'emmitoufler dans une couverture de laine pour atténuer le froid. À Port-Saint-Louis-du-Rhône, je partage cette couverture avec mon collègue jusqu'à Saint-Martin-de-Crau. Lors de ces journées d'instruction, chaque candidat doit rendre le devoir de droit donné le mois précédent. Des cours nous sont dispensés une partie de la journée, puis nous sommes soumis à des épreuves sur le programme du mois.

Avant l'examen, je participe au stage de trois semaines qui se déroule dans la même base aérienne. J'améliore énormément mes connaissances. Le fait de réviser avec mes camarades m'apporte beaucoup. Je suis doué en procédure vu que mon début de carrière est riche en enquêtes. Je pratique donc régulièrement, ce qui n'est pas le cas de tous. En droit pénal général, il faut apprendre pratiquement par cœur. En droit pénal-spécial, la connaissance du code pénal est indispensable pour mettre en exergue les trois parties qui composent les infractions : l'élément pénal, l'élément matériel et l'élément moral. Pour ma part, j'arrive assez aisément à retenir et tout ceci. Je m'efforce surtout à bien me préparer en dissertation. Mes études secondaires étaient orientées vers une instruction technique, qui ne m'a pas permis d'acquérir les règles et les bases de rédaction. C'est dans cet exercice-là que j'ai le plus de difficultés.

L'examen se déroule en une journée. Les quatre heures du matin sont allouées à la dissertation, nous avons le choix entre les deux sujets qui sont présentés, dont le thème peut être du droit ou de la procédure pénale. L'après-midi est consacré à l'analyse d'un texte

(fiction ou inspiré de faits réels), dans lequel il faut rechercher les infractions et les analyser, puis à la rédaction d'un procès-verbal.

C'est avec succès que je réussis les épreuves.

Me voilà Officier de Police Judiciaire. Je vais avoir la liberté de diriger mes enquêtes selon mes propres méthodes, sans aucune directive à recevoir de qui que ce soit en matière de police judiciaire (si ce n'est celles du procureur de la République, ou du juge d'instruction pour les commissions rogatoires).

La réussite à l'examen d'OPJ est la clé pour pouvoir prétendre à l'avancement. Tant que l'on est pas titulaire de cette qualification, il est impossible de postuler au grade supérieur. Mais c'est aussi pour une autre raison que j'ai voulu m'y préparer : en obtenant ce grade de chef, on ne participe plus au service de « planton ». En ce temps-là, seuls les militaires du grade de gendarme peuvent y être désignés.

Ce service est contraignant. Il débute à sept heures pour une durée de vingt-quatre heures, avec couchage au bureau. Le planton reçoit les appels téléphoniques, accueille le public et enregistre les plaintes. Lorsque vous êtes affecté dans une unité chargée, vous ne « touchez pas terre », selon une expression très populaire.

C'était le cas à Saint-Affrique. Dans le bureau d'accueil, il y avait un petit local dans lequel se trouvaient la radio, le standard téléphonique, un lit replié dans un meuble et, dissimulé de la vue du public, un téléviseur. Le soir venu, après la fermeture de la

brigade, le planton avait pour mission de laver les sols et vider les corbeilles de tous les bureaux. Une fois cette tâche accomplie, il occupait son temps à sa guise. Certains regardaient la télévision, d'autres comblaient les retards pris dans la rédaction de leurs procédures. Pour ma part, je profitais des moments de calme pour étudier ou réviser mes notes OPJ.

Mais revenons à Salin-de-Giraud.

Le premier été est torride. Non pas à cause de la chaleur, mais parce que la promiscuité des campeurs de la plage de Piéménçon occasionne des interventions en tous genres : vols, viols, drogue, bagarres, ivresses, tapages, disparitions de personnes, noyades, et j'en passe (j'ai même vu un couple copuler en public, allongé sur le sable). Bien heureusement, de début juillet à fin août, notre unité est armée de renforts estivaux, composés d'une dizaine de gendarmes mobiles. La gestion des interventions peut donc se faire assez aisément. En revanche, les procédures qui s'ensuivent sont plus complexes à gérer. Les gendarmes mobiles n'ont pas vocation à enquêter et tout le travail incombe aux départementaux, c'est-à-dire aux gendarmes locaux. L'effectif de la brigade départementale est réduit en raison des congés estivaux, et de plus, un OPJ est détaché à la brigade de Saintes-Maries-de-la-Mer, secteur bien plus chargé que le nôtre. Les enquêtes qui s'accumulent sont donc traitées à la fin de la saison, lorsque l'activité est redevenue plus conventionnelle.

Une autre particularité de la Camargue est qu'il existe de nombreux sites touristiques, notamment des parcs ornithologiques, qui attirent une multitude d'amateurs d'oiseaux, d'écologistes ou de simples curieux. Les parkings mis à la disposition de ces visiteurs sont systématiquement la cible de spécialistes du vol dans les véhicules, que nous appelons « vols à la roulotte ». L'index statistique de ce type de vol est le « 037 », il est resté gravé dans ma mémoire tant j'ai enregistré de plaintes.

Tout cela ne nous empêche pas de prendre de bons moments. Chaque année, à l'arrivée des renforts mobiles, nous organisons un grand barbecue. Il nous est facile en bord de mer de nous procurer des moules, et sur une grande plaque métallique posée sur une jante de tracteur qui sert de foyer, nous les faisons ouvrir à la chaleur des flammes avant de les déguster.

L'opération est renouvelée lors de la relève. La période étant divisée en deux, une deuxième équipe vient relever la première début août. Nous les accueillons comme les précédents. Généralement, les festivités sont programmées en soirée, elles s'arrêtent à la tombée de la nuit, lorsque les moustiques commencent à attaquer. En Camargue, il est difficile de faire des repas nocturnes en extérieur tant on se fait piquer. Contrairement à Saintes-Marie-de-la-Mer, localité bien plus touristique, il n'y a pas de démoustication à Salin-de-Giraud. Ces insectes contribuent à la chaîne alimentaire des oiseaux, les défenseurs de la nature qui occupent plusieurs mas du

parc naturel de Camargue s'y opposent farouchement. Leur action vertueuse concourt au développement de la faune locale. Elle est bénéfique aux animaux, beaucoup moins à l'homme qui doit s'adapter et se protéger de façon drastique. Ainsi, les fenêtres et portes-fenêtres de tous les logements, sans exception, sont équipées de moustiquaires sans lesquelles il serait impossible de vivre sans être piqué, même en intérieur.

En janvier 2009, une affaire défraie l'actualité. Une riche famille est séquestrée, attachée, battue et détroussée dans un grand domaine de la circonscription. Je participe à l'enquête, mais en qualité d'agent de police judiciaire. Bien qu'ayant réussi mon examen d'OPJ en octobre 2008, je ne serai pas habilité avant mars 2009. C'est la brigade des recherches de Arles qui est en charge de la direction d'enquête, nous, les gendarmes de Salin-de-Giraud, les assistons.

En septembre 2009, alors habilité, et promu à la fonction d'adjoint au commandant de brigade, je participe à la réunion des commandants de brigades de la compagnie de Arles.

Le commandant de compagnie reproche à la brigade de Salin-de-Giraud de laisser traîner cette affaire, aucun résultat probant ne sort.

Je me sens vexé, je prends la parole :

« Mon capitaine, vous savez très bien qu'une petite unité n'a pas les moyens humains et matériels pour traiter une telle affaire. De plus, vous en avez confié la direction à la Brigade des Recherches, je ne comprends